

posées les deux énormes pierres plates en question ; en sorte que l'on pouvait passer sous ces pierres entre les deux murs ;

Que des fouilles, à l'orient, avaient mis à découvert, à une profondeur d'un pied et demi du sol, les ossements de trois corps, dont les têtes étaient tournées du côté de la colonne, *mais en dehors de ses fondations* ;

Que l'on découvrit encore en divers endroits six médailles, dont trois grands bronzes, toutes à l'effigie d'Antonin-le-Pieux ;

Qu'au côté occidental on trouva aussi des ossements et quelques médailles du règne des Antonins ;

Qu'en ce qui concerne les divinités du piédestal, encore que défigurées par le temps, on reconnaissait Jupiter, son foudre à la main, Mercure, Junon, Pallas et Hercule.

Il résulte donc des explications de l'abbé Tisserand que l'on ne trouva sous la colonne ni ossements, ni aucun objet d'antiquité ; ce qui laisse la question historique intégrale.

Au surplus, comme nous le verrons bientôt, d'autres témoins assistèrent à ces fouilles ; des archéologues vinrent à Cussy peu de temps après, et recueillirent des renseignements ; l'exactitude du curé de Crugey ressort de tous ces autres témoignages.

C'est, en effet, à cette époque que l'ingénieur Thomassin fut envoyé dans ces montagnes pour y faire l'étude d'un canal. Il était aussi bon archéologue que géomètre. La colonne qui venait d'être le sujet de grandes recherches et de nombreux commentaires, l'intéressa vivement. Il recueillit tout ce qui avait rapport à ce monument, et fit paraître une dissertation imprimée à Dijon en 1726. Je dois ajouter que, dans son voyage à Cussy, il visita l'abbé Tisserand et recueillit de sa bouche toutes les particularités de la fouille exécutée par M. de Crugey.

Un troisième témoin, M. Chartier, curé de Champignolles, paroisse voisine de Cussy, dit que, en 1728, ces excavations et ces fouilles n'avaient pas encore été comblées. Il passa sous les grosses pierres de 7 pieds de longueur sur lesquelles la colonne est assise. Ces pierres sont supportées par deux murs, construits parallèlement comme deux jambages de cheminée, à vingt-un pouces d'intervalle. On ne pouvait donc y passer que le corps de